



119, boulevard Aristide BRIAND
B.P. 341
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02 51 37 16 31 Fax : 02 51 46 18 46
E-MAIL : scp.selosse.etienne@huissier-justice.fr

Compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de POITIERS
(Vendée ; Vienne ; Deux-Sèvres et Charente-Maritime)

Bureau Annexe : 3, Place du Grand Moulin
B.P. 255
85400 LUCON
Tél : 02 51 56 14 91 Fax : 02 51 56 98 76
E-MAIL : vmoussion.huissier@free.fr

S.A. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPEMEN
venant aux droits de CIF - PAYS DE LOIRE
BANQUE
26 - 28 Rue de Madrid

75384 PARIS cedex 08

Référence à rappeler
Affaire : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE c/ MONNIER Séverine, Jean Yves, Claudia
Vos réfs :
V.N°TVA INTRACOM :
Nos réfs :C045851/ ME/ LR3

N°TVA INTRACOM : FR25412776197

Nature de l'acte régularisé : PV DE DESCRIPTION
Signifié le :16.01.2020

LA ROCHE SUR YON, le 24.01.2020

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Monsieur le Directeur,

J'ai retourné ce jour l'expédition de PV DE DESCRIPTION que j'ai régularisé le 16.01.2020 dans l'affaire citée en référence, sur la demande de votre mandataire.

Il m'est dû le coût de cet acte, suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
03.12.19	CDT DE PAYER S.IMM	404,50	80,90	16,36	501,76
04.12.19	CDT +535E OU EXT.	48,43	9,69	16,36	74,48
04.12.19	CDT +535E OU EXT.	316,56	63,31	16,36	396,23
04.12.19	DENON.CDT S. IMMO	87,03	17,41	16,36	120,80
10.12.19	Bordereau de P°	85,80	17,16		102,96
16.01.20	PV DESCRIPTION	378,61	75,72	17,83	472,16
	Total en Euros>>>	1 320,93	264,19	83,27	1 668,39

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

1 668,39

qu'il nous a été demandé de vous réclamer directement et que vous pourrez me faire parvenir selon le mode à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

Je vous en remercie à l'avance,

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Signataire:

D. SELOSSE M. ETIENNE V. MOUSSION
Huissier de Justice Associé



TOUS LES PAIEMENTS SONT A ADRESSER A LA ROCHE SUR YON

Membre d'une Association Agréée par l'Administration fiscale
Le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom est accepté.
R.I.B. : CDC FR70 4003 1000 0100 0014 6937 N76 BIC : CDCG FR PP

PAIEMENT EN LIGNE SECURISE SUR :

<http://www.huissier-85.fr>

N° TVA Intracommunautaire : FR25412776197

N° SIRET : 412 776 197 000 29

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'Etude.

Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées.



119, boulevard Aristide BRIAND
B.P. 341
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02 51 37 16 31 Fax : 02 51 46 18 46
E-MAIL : scp.selosse.etienne@huissier-justice.fr

Compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de POITIERS
(Vendée ; Vienne ; Deux-Sèvres et Charente-Maritime)

Bureau Annexe : 3, Place du Grand Moulin
B.P. 255

85400 LUCON

Tél : 02 51 56 14 91 Fax : 02 51 56 98 76

E-MAIL : vmoussion.huissier@free.fr

S.A. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE
DEVELOPPEMENT venant aux droits de CIF - PAYS DE LOIRE
BANQUE
26 - 28 Rue de Madrid

75384 PARIS cedex 08

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT,
venant aux droits du
c/ MONNIER Séverine, Jean Yves, Claudia Michèle

Nos réfs : C045851/ME/

N° TVA INTRACOM FR25412776197

Vos réfs :

V.N°TVA
INTRACOM

LA ROCHE SUR YON, le 27.01.2020

FACTURE N°63969

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T	T.V.A.	Débours	T.T.C.
16.01.2020	PV DESCRIPTION	378,61	4	75,72	17,83	472,16

T	Taux T.V.A	Montant H.T.	Montant T.V.A.
0		17,83	
1	18,60		
2	20,60		
3	19,60		
4	20,00	378,61	75,72

TOTAL TTC	ACOMPTES DU DEFENDEUR	ACOMPTES DU DEMANDEUR	NET A PAYER
472,16			472,16

Loi n°92-1442 du 31 Décembre
1992 :

"La présente facture est payable
comptant. Toute somme non
payée dans les 30 jours est
susceptible de porter intérêts à un
taux égal à une fois et demi le taux
de l'intérêt légal."

Dans l'attente de votre règlement.

Veillez agréer Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

TOUS LES PAIEMENTS SONT A ADRESSER A LA ROCHE SUR YON

Membre d'une Association Agréée par l'Administration fiscale

Le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom est accepté.

R.I.B. : CDC FR70 4003 1000 0100 0014 6937 N76 BIC : CDCG FR PP



PAIEMENT EN LIGNE SECURISE SUR :

<http://www.huissier-85.fr>

N° TVA Intracommunautaire : FR25412776197

N°SIRET : 412 776 197 000 29

Signature:

D. SELOSSE M. ETIENNE V. MOUSSION
Huissier de Justice Associé



Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de
rectification aux informations qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'Etude.

Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées.

Facture

N° 4008142

Date : 21/01/2020

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT
26-28 rue de Madrid

75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

Désignation	Qu	Montant TTC
Facture établie selon la mission : 10867728 (52032) Propriétaire - Madame MONNIER Séverine - Adresse du bien : 6 Rue de l'Eglise - St Sulpice le Verdon 85260 MONTREVERD		
Etat relatif à la Présence de Termites	1	90,00
Amiante Vente	1	90,00
Diagnostic Performance Energétique	1	80,00
Diagnostic Plomb	1	80,00
Diagnostic Sécurité Electrique	1	80,00
Mesurage Loi Boutin	1	80,00
ERP - Etat des Risques et Pollutions	1	30,00

Règlement avant le 05/02/2020 Par tout moyen à votre convenance.	Montant HT : Montant TVA 20% :	441.67 88.33	Total TTC 530.00
---	-----------------------------------	-----------------	-----------------------------

E-maïdiag 85
Sarl Ben

4 Place de La République - 85120 LA CHÂTAIGNERAIE
02 51 87 85 50

-- RIB : CM AIFRES - IBAN : FR7615519391120002075360170 ---

BIC : CMCIFR2A

Siège 21 Rue de la Girée - 86000 POITIERS - RCS Poitiers 504 764
770 00013 - APE 8299Z - Tva : FR65504764770 - Capital 7.500 €

Merci de joindre ce coupon à votre règlement.



Facture N° 4008142
Date : 21/01/2020
Client N° 52032
Total TTC : 530.00

Le vendeur se réserve la propriété des rapports désignés sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Aucun escompte consenti pour règlement anticipé. Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement: 40€



Damien SELOSSE, Marie ETIENNE
& Vincent MOUSSION

Huissiers de Justice associés
Société Civile Professionnelle
119 Bvd Aristide BRIAND – B.P.:341
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél.02.51.37.16.31 - Fax. : 02.51.46.18.46
Email : scp.selosse.etienne@huissier-justice.fr

Bureau annexe à LUCON (85400)
3 Place du Grand Moulin – BP 255
Tél. 02.51.56.14.91 - Fax. 02.51.56.98.76

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**LE SEIZE JANVIER DEUX MILLE VINGT
DE 14 Heures à 16 Heures**

A LA REQUETE DU :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE France OUEST suite à une fusion-absorption selon PV d'AGE du 26/11/2015 et déclaration de conformité du 1 décembre 2015, lui-même venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE France NORMANDIE suite à une fusion-absorption intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE PAYS DE LOIRE accompagnée d'un changement de dénomination sociale selon PV d'AGE du 2 juillet 2008, Société Anonyme au capital de 124 821 703.00 euros , au capital de 124 821 620 000 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le N°379502644 et dont le siège social est situé 26-28 rue de Madrid 75008 PARIS, ayant pour avocat la SCP inter-barreaux BODIN MICHENAUD dont le siège social est situé Centre d'Affaires 5^{ème} Avenue – 7 allée Alain Guénant – boulevard du Vendée Globe 85180 LE CHÂTEAU D'OLONNE, postulant Maître Henri BODIN avocat.

Lequel m'expose que suivant copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 21 mai 2008 reçue par Maître Jean-François GRELAUD, notaire associé à MONTAIGU , contenant un prêt à habitat d'un montant de 126 775 euros amortissable sur une durée de 480 mois au taux de 5.40 % destiné à financer l'acquisition d'une résidence principale garanti par un privilège de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle , le CREDIT IMMOBILIER DE

FRANCE a consenti à Madame Séverine MONNIER née le 30 octobre 1971 à MONTAIGU (VENDEE) , de nationalité française divorcée en premières noces avec Monsieur Dominique CHEVILLON suivant Jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de LA ROCHE SUR YON le 15 mai 2008 , et remariée en secondes noces le 22 novembre 2013 à la Mairie de SIDI ALOUANE (Tunisie) à Monsieur Sami MARRAKCHI.

Que par acte de mon ministère en date du 3 décembre 2009, il lui a été délivré un commandement aux fins de saisie immobilière et de payer la somme totale de 132195.84 euros et qu'à défaut il sera procédé à la vente d'un immeuble situé commune de SAINT SULPICE-LE-VERDON, située au 6 rue de l'église et cadastrée section A N°122 pour une contenance totale de 2 ares et 60 centiares.

Extrait de la matrice cadastrale est joint au présent procès-verbal de description.



Qu'aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution dont les termes sont reproduits ci-dessous, il convient de procéder ce jour, à l'état descriptif des lieux et aux diagnostics immobiliers obligatoires nécessaires à la vente du bien saisi. (Contrôles techniques obligatoires termites, plomb, diagnostic de performance énergétique, amiante, réalisés par un contrôleur habilité)

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux désignés dans le commandement afin de dresser un procès-verbal de description, dans les conditions prévues par l'article R322-2.»

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Déférant à cette réquisition,

Je, Marie ETIENNE, Huissier de Justice associé, membre de la société civile professionnelle Damien SELOSSE, Marie ETIENNE et Vincent MOUSSION, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de la ROCHE SUR YON (Vendée), 119, boulevard Aristide BRIAND, soussigné,

Me transporte ce jour, commune de SAINT SULPICE-LE-VERDON, située au 6 rue de l'église où étant en présence de Madame MARRACHKI Séverine, d'un diagnostiqueur immobilier de la SARL BEN, 21 rue de la Girée, Le Breuil Mingot à 86000 POITIERS, Monsieur RIPAUD James, chargé d'effectuer les diagnostics obligatoires, je procède aux constatations suivantes.

Situation de la maison :

La maison est implantée dans la commune déléguée de SAINT SULPICE-LE-VERDON, dans le bourg. La commune déléguée de SAINT SULPICE-LE-VERDON fait partie de la commune de Montréverd qui est une commune nouvelle depuis le 1er janvier 2016, située dans le département de la Vendée, regroupant les communes déléguées de Saint-André-Treize-Voies, Mormaison et Saint-Sulpice-le-Verdon.

Montréverd se situe dans la partie Nord du département de la Vendée (dans le bocage Vendéen) en région des Pays-de-la-Loire. La commune a une situation géographique privilégiée car elle est implantée au milieu d'une couronne de 4 centres urbains :

- Nantes (500 000 hab.) à 30 minutes ;
- Cholet (70 000 hab.) à 50 minutes ;
- La Roche-Sur-Yon (50 000 hab.) à 25 minutes ;
- Challans (17 500 hab.) à 45 minutes.

Elle est également localisée à 45 min. du Puy du Fou et des côtes vendéennes (Saint-Jean-de-Monts, Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie...).

Elle est desservie par la 2 x 2 voies Montaigu / La Roche sur Yon et à 4 km de la gare de péage A83.

L'aéroport International Nantes Atlantique est à 30 km.

Montréverd se situe également à proximité des infrastructures suivantes : gare de l'Herbergement (Ligne TGV Nantes / Les Sables d'Olonne) à 5km, gare de Montaigu à 11 km, gare de Nantes à 35 km et gare de la Roche-sur-Yon à 32 km.

La commune déléguée de SAINT SULPICE-LE-VERDON comprend 1051 habitants et dispose de commerce de proximité

La commune de Montréverd dispose d'écoles élémentaires et associations sportives.

Il s'agit d'une maison individuelle sur deux niveaux **Année de construction inconnue. (cf. photo 1)**

La maison d'habitation de type T5 a une superficie habitable de 136.70 m² et comprend :

- Séjour d'une superficie de 37.28 m²,
- Dégagement de 11.64 m²,
- Salle d'eau de 3.68 m²,
- Cuisine de 18.22 m²,
- Entrée de 1.31 m²,
- Lingerie de 1.92 m²,
- WC de 1.12 m²,
- Palier de 16.02 m²,
- Chambre 1de 8.08 m²,
- Dégagement de 3.09 m²
- Chambre N°2 de 12.54 m²
- Chambre N°3 de 7.93 m²,
- Chambre N°4 de 13.87 m²

Il existe un réseau d'assainissement collectif.

Les murs sont en moellons et remplissage d'épaisseur 50 cm donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure.

Bloc de béton creux d'épaisseur 23 cm donnant sur l'extérieur avec isolation intérieure.

Murs sont en moellons et remplissage donnant sur un local chauffé avec isolation intérieure.

Toiture sous solives bois donnant sur comble faiblement ventilé avec isolation intérieur 20 cm. Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur avec isolation intérieur sous combles perdues.

Dalle béton donnant sur un terre-plein.

Système de chauffage : Chaudière individuelle fioul installée après 1991 en Panne.

Radiateur fontes et insert bois (système individuel).

Chauffe-eau électrique de plus de 5 ans système individuel. **(cf. photo 17)**

Système de ventilation : Naturelle par ouverture fenêtre.

Tableau électrique (cf. photo 18)

Il ne s'agit pas d'un lot de copropriété.

La maison est le logement familial de Madame MONNIER Séverine qu'elle occupe avec ses 2 fils âgés de 9 et 17 ans.

SEJOUR : (cf. photo 2)

- Au niveau du sol : carrelage grands carreaux, plinthes carrelées, Installation d'un poêle à bois,
- Au niveau des murs : Enduit peint
- Ouvertures en Aluminium Volets PVC, porte d'entrée bois
- Plafond : Plaques de plâtre peintes

DEGAGEMENT : (cf. Photo 3)

- Au niveau du sol : Parquet flottant, plinthes bois peint
- Au niveau des murs : Enduit peint
- Porte bois
- Plafond : Plaques de plâtre peintes

SALLE d'EAU : (cf. photos 4-5-6)

- Au niveau du sol : carrelage grands carreaux, plinthes carrelées, Installation d'un poêle à bois,
- Au niveau des murs : Enduit peint, Faïencerie
- Ouvertures PVC et bois
- Plafond : Plaques de plâtre peintes
- Bac douche, évier

CUISINE : (cf. photos 7-8)

- Au niveau du sol : carrelage, plinthes carrelées,
- Au niveau des murs : Enduit peint, Faïencerie
- Ouvertures Aluminium
- Plafond : Plancher haut bois peint

ENTREE :

- Au sol du carrelage, plinthes carrelées,
- Murs : Enduit peint,
- Plafond : Lambris
- Porte Bois

LINGERIE : (cf. photo 9)

- Au sol du carrelage, plinthes carrelées,
- Murs : Enduit peint,
- Plafond : Lambris
- Porte et fenêtre Bois

WC : (cf. photo 10)

- Au niveau du sol : carrelage, plinthes carrelées,
- Au niveau des murs : plâtre, Faïencerie
- Ouverture et porte Bois
- Plafond : Plancher haut bois peint

Escalier Bois permettant l'accès à l'étage et PALIER (cf. photos 11-12)

- Au niveau du sol : Bois
- Au niveau des murs : plâtre peint
- Ouverture PVC et porte Bois
- Plafond : Charpente traditionnelle, poutre bois apparente

CHAMBRE N°1 : (cf. photo 13)

- Sol lino
- Mur : Plâtre peint
- Ouverture en PVC,
- Porte bois peint
- Plafond : Charpente traditionnelle, lambris

CHAMBRE N°2 : (cf. photo 14)

- Sol parquet flottant plinthes bois
- Ouverture en PVC,
- Point lumineux au plafond,
- Mur : Plâtre peint
- Porte en bois peint,
- Plafond : Plaques de plâtre peintes

CHAMBRE N° 3 : (cf. photo 15)

- Sol parquet flottant plinthes bois
- Ouverture en PVC,
- Point lumineux au plafond,
- Mur : Plâtre peint
- Porte en bois peint,
- Plafond : Plaques de plâtre peintes

CHAMBRE 4 : (cf. photo 16)

- Sol parquet flottant plinthes bois
- Ouverture en PVC,
- Point lumineux au plafond,
- Mur : Plâtre peint
- Porte en bois peint,
- Plafond : Plaques de plâtre peintes

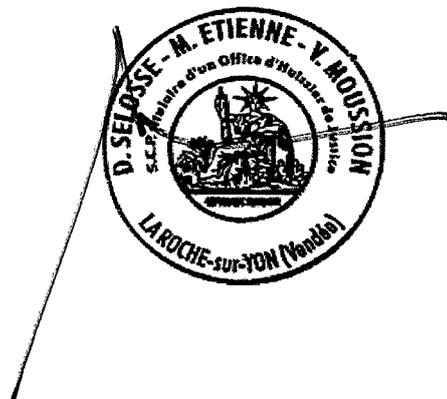
EXTERIEUR : L'accès impossible présence de trois chiens, dont un berger allemand et un malinois. (cf. photo 19 à 22)

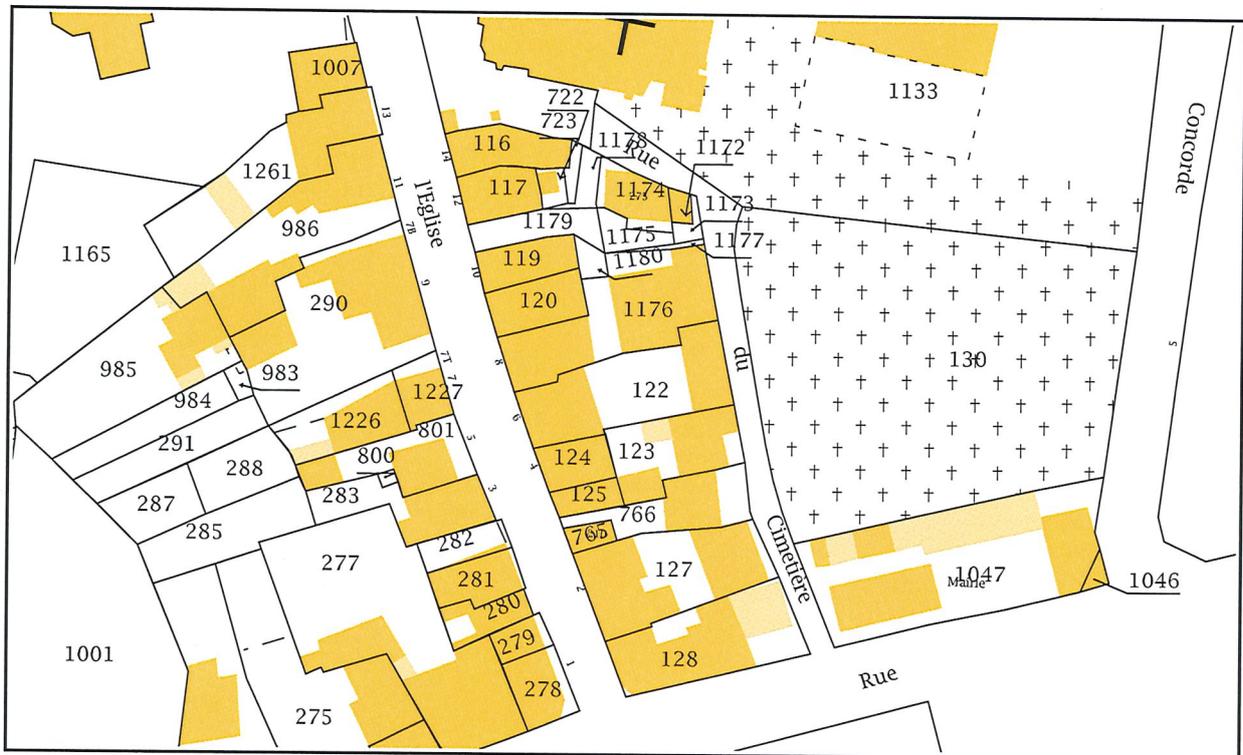
- Cour et Deux Bâtiment ATELIER : en bloc de béton Porte bois toiture brique

Telles sont mes constatations dont j'ai dressé le présent procès-verbal sur 7 pages que j'ai signées pour servir et valoir ce que de droit et à l'appui desquelles j'ai pris 22 photographies numériques dont les épreuves sur papier tirées sur planche format A4 sont annexées au second original du présent acte et les originaux conservés sur CD ROM dans les minutes de l'étude.

COUT	
Emolument	
Ann. 4-9f	220,94
Frais déplacement	
Vacation 150 .00	
Art. A444-48	7,67
<hr/>	
THT	378,61
TVA 20%	75,72
Taxe forfaitaire	
Art.302bisY	14,89
Affranchiss.	2,94
TTC	472,16

Maître Marie ETIENNE
Huissier de Justice





Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 1600001400011